

Logiciels sans licence : la France sur la voie de la rédemption

La BSA-Software Alliance vient de rendre public [son étude](#) sur le taux d'utilisation des logiciels sans licence. La France est sur la bonne voie, constate l'association, en affichant un taux de 34 % de logiciels utilisés sans autorisation. Il est encore certes supérieur à celui de l'Europe de l'Ouest, de 28%, mais « *il faut surtout retenir la tendance à la baisse sur 10 ans avec une diminution de 13 points de pourcentage entre 2005 et 2015* », souligne Quang-Minh Lepscheux, fraîchement nommé président de la BSA en France.

Une rédemption qui s'explique par plusieurs facteurs, précise le dirigeant. La chute des ventes du PC grand public a eu un effet de limitation du piratage des logiciels. Plus encore, la bascule vers un modèle SaaS de la distribution des offres logicielles a permis de remettre les clients dans le droit chemin. On pense notamment au développement des suites bureautiques comme Office 365 ou des Google Apps par exemple. Pour la partie entreprise, le responsable pointe plutôt un effort de sensibilisation et la mise en place de bonnes pratiques dans le cadre du SAM (Software Asset Management). Cet inventaire logiciel est particulièrement important dans le cadre du Cloud. Une récente étude de SkyHigh Networks recensait en moyenne un millier d'applications Cloud dans les entreprises.

Un rapport sécurité et logiciels sans licence

Dans la sensibilisation, BSA-Software Alliance montre une corrélation entre les logiciels sans licence et la diffusion des malwares. Absence de mises à jour, obsolescence des logiciels, les raisons sont multiples pour exposer les entreprises à des risques de piratage. Et les coûts s'envolent. Une attaque impacte une organisation à hauteur de 11 millions de dollars en moyenne. Pour l'ensemble des entreprises, la facture des cyberattaques s'élève à 400 milliards de dollars.

Le manque à gagner provenant des logiciels sans licence pour les éditeurs reste à un niveau très élevé à 1,8 milliard d'euros (2,01 milliards de dollars). La France profite de l'étude 2016 pour ravir le bonnet d'âne à son voisin Allemand. On se rassurera en constatant que ce montant est, lui aussi, en constante baisse sur 10 ans.

A lire aussi :

[Logiciels piratés : la BSA récolte 1,3 million d'euros en France](#)

[Le ransomware Locky mute pour multiplier ses victimes en France](#)